

RECETTES D'INVESTISSEMENT

| Excédent reporté | 58 112,55 € |
|----------------------------|-------------|
| Dotations/Fonds divers | 80 000 € |
| Subventions | 115 155 € |
| Virement du fonctionnement | 531 120 € |
| Amortissement | 2 343,30 € |



INVESTISSEMENT 786 730,85 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| Remboursement emprunt | 53 632.52 € |
|-----------------------------|--------------|
| Immobilisations corporelles | 500 € |
| Dépenses imprévues | 54 000 € |
| Matériel technique | 10 000 € |
| Bâtiments scolaires | 200 000 € |
| Matériel divers | 10 933,60 € |
| Cimetière | 5 000 € |
| City stade | 15 000 € |
| Eclairage public | 10 000 € |
| Equipement salle Cersilla | 3 000 € |
| Bibliothèque | 23 624,99 € |
| Local matériel associations | 500 € |
| Aire de jeux | 2 000 € |
| Travaux divers | 20 000 € |
| Equipement Biblio | 10 699,10 € |
| Salle mariage | 5 000 € |
| Equipement ALSH | 2 189,99 € |
| Abris bus | 3 000 € |
| Equipement école | 15 000 € |
| Aménagement paysager | 15 000 € |
| Défense incendie | 15 000 € |
| Commerce | 15 000 € |
| Ancienne bibliothèque | 10 000 € |
| Lotissements | 25 000 € |
| Cœur de village | 262 650,65 € |

La vente aux enchères du matériel du Petit Cerellois a eu lieu le mardi 19 mars.

Le local est maintenant vide $_{
m S}$ et la mairie est à la recherche ζ d'une personne motivée pour reprendre une activité.

BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif est un budget prévisionnel (estimation des recettes et des dépenses)

Il se présente en 2 parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune des sections doit être présentée en équilibre (les recettes égalant les dépenses)

RECETTES FONCTIONNEMENT

| Remboursement de personnel | 17 000 € |
|----------------------------|--------------|
| Produits services/ventes | 112 000 € |
| Impôts et taxes | 419 000 € |
| Dotations | 249 092 € |
| Autres produits | 2 200 € |
| Produits exceptionnels | 1 000 € |
| Excédent de fonctionnement | 520 112,30 € |
| | |



FONCTIONNEMENT 1 320 404.30 €

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

| Charges à caractère générale | 222 500 € |
|--------------------------------|-------------|
| Charges de personnel | 315 900 € |
| Charges transférées CCGCPR | 110 600 € |
| Autres charges | 74 213 € |
| Charges financières | 6 140,17 € |
| Charges exceptionnelles | 500 € |
| Amortissement | 2 343,30 € |
| Dépenses imprévues | 57 087,83 € |
| Virement vers l'investissement | 531 120 € |
| | |

LE MARDI 23 AVRIL Conseif municipal - 18/130

Lors du dernier conseil municipal de mars 2019, Clément **Baudu** a été accueilli en tant que nouveau conseiller. Il entre dans la commission bâtiment-voirie et urbanisme.

Il a aussi été procédé à l'élection d'un nouvel adjoint : Frédéric Gaborit. Il est élu 3ème adjoint et s'occupera de *la commission* bâtiment-voirie.

RÉUNION PUBLIQUE

S.6 AVRII 11H15

LE BUDGET DE LA COMMUNE SALLE DES MARIAGES À LA MAIRIE

PROCHAINES RENCONTRES CERELLOISES

Mr Poulle accompagné de conseillers viendra à votre rencontre pour répondre à des questions pratiques touchant votre quartier. Une occasion de nous faire part de vos remarques suite à l'installation de coussins berlinois rue des Commaillères, rue du Gué Bolin et rue du Maréchal Reille.



HORAIRES DU CITY-STADE DU JER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

10H-12H ET 15H-19H

RÉOUVERTURE D'UNE 5ÈME CLASSE À CÉRELLES!! INSCRIPTIONS **OUVERTES EN MAIRIE.**



INAUGURATION DE LA BIBLIO-THÈQUE «LES MOTS PASSANTS» DE CEREULES.

Le V.22 mars à 18h de nombreux Mr Poulle accompagné de la marraine de la bibliothèque Madame *Katrina Kalda*, (écrivain et habitante (Conseillère départementale), Mr Pierre-Alain Roiron (Président du inauguré ce nouveau lieu de vie.

Après un mot d'accueil de notre pée belle a lu un passage du livre de n'ont pas d'ombre.» Puis il a lu un journaliste originaire de Cerelles de la revue «Le vin Ligérien».

Les 3 romans de Katrina Kalda sont à la bibliothèque.

Merci au département, à la région et à la com com qui ont contribué à financer la construction et l'ameublement de ce projet.



JOURNÉE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE 1ère ÉDITION À CÉRELLES

- La journée est organisée par la commune de Cérelles: elle s'adresse à tous les Cérellois : Familles, Enfants et Séniors
- Il s'agit d'une JOURNÉE DE SENSIBILISATION CONVIVIALE, LUDIQUE ET FAMILIALE.
- Grandir à Cérelles n'est pas organisatrice, mais partenaire de la journée.
- La journée sera animée par les intervenants de l'IDSR (Intervenant départemental Sécurité Routière).
- Deux manœuvres de pompiers seront présentées : une à 11h et une à 15h
- L'atelier réparation de vélo n'aura finalement pas lieu

Rappel du programme: Tests de réflexes, tests de maniabilité, circuits vélo, révisions du code pour petits et grands, quizz, goûter.

Grandir à Cerelles

L'AMICALE DES ANCIENS COMBAT-TANTS DE CÉRELLES

vous convie à cette Cérémonie commémorative qui aura lieu

IF 8 MAI 2019.

Le rassemblement et la mise en place auront lieu devant la Mairie. Accompagné comme à l'habitude, de la « Fanfare de Sonzay » le drapeau se rendra au Monument aux Morts pour présenter les honneurs à nos Anciens qui ont payé de leur vie notre liberté

À l'issue, vous êtes conviés par la municipalité au traditionnel « pot de l'Amitié »

L'Amicale organise son repas annuel ouvert à toutes et à tous, Prix 34 TTC par personne tout compris, qui aura lieu dans la salle de La Gélinière.

Cuisine gastronomique, n'hésitez pas à y convier vos parents ou amis, tous seront bienvenus.

Par souci d'organisation les réservations sont à faire avant

le 26/04, l'Amicale organisant ce repas sans aucun but lucratif, les règlements se feront à l'ordre de « La Gélinière » et seront récoltés par notre trésorier (Gilbert Rousseau) avant le 28/04.

RÉUNION

PUBLIQUE

11115

Conquandcomment

CONSEIL

18430

MUNICIPAL

06.78.51.42.20 Guy GROUX 06.50.74.96.54

JOURNÉE

SÉCURITÉ

ROUTIÈRE

911-17130

Pour les personnes ayant des soucis de déplacement et/ou de transport merci de nous l'indiquer, nous y remédierons que ce soit pour le défilé

Les contacts pour réserver :

Louiedire (1

AU MENU

Kir tradition accompagné de feuilleté à la

tapenade d'olives noires, gougère rillons/

moutarde à l'ancienne,

abricots et pruneaux lardés

Terrine de rillons aux pistaches

& sa gastrique d'orange

Émincé de magret de canard, sauce aux

griottes et pralinés concassées

Assiette de 3 fromages (Brie de Meaux,

Valençay et Comté) & salade de saison

Entremet caramel & pommes caramélisées,

crème anglaise au spéculos

Vin compris (Valençay blanc et Chinon rouge)

Gilbert ROUSSEAU

ou pour le restaurant.

OUVERTURE

INSCRIPTIONS

PÉDAGO-

GIQUES À

L'ÉCOLE



10/04 à 15h







L'église de Cerelles est ouverte les mardis et vendredis de 14h à 17h.

Messe tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre, le samedi à 18h30, S.13/04 St Christophe-sur-le-Nais, 27/04 Beaumont-Louestault

SEMAINE SAINTE à Neuillé-Pont-Pierre : Jeudi Saint 18/04 et Vendredi Saint 19/04 messe à 19h. Veillée

ALSH D'ÉTÉ

Inscription au mois de mai + d'info dans le prochain bulletin.





18/04 à 20h30

20/04 à 15h







Mars est, par excellence, le mois de préparation et d'élaboration des budgets pour l'année qui dé-

L'année 2018 se caractérise par un résultat conforme aux objectifs qui avaient été définis.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 674.744,35 €, soit - 12,5 % en dessous de la prévision. Les recettes sont de 798.197 €, soit + 3,6 par rapport aux objectifs.

Ces chiffres montrent que notre mission de gestion est remplie.

Ce résultat appelle de ma part un commentaire important : l'évolution des dépenses se confirme : la baisse est régulière et continuelle.

Les recettes par contre se tassent de façon continuelle chaque année : les dotations et les subventions sont de plus en plus rares et difficiles à aller chercher.

2019 sera certainement une année plus difficile : on favorise les dotations des grandes villes au détriment des plus petites communes.

À nous de trouver les moyens pour y faire face et continuer à progresser.

Guy Poulle





Mairie Pratique

Tél: 02 47 55 10 89 - Fax: 02 47 55 23 40 secretariat@mairie-cerelles.fr www.mairie-cerelles.fr

Horaires Accueil & Poste

Lundi et vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00 Mercredi et samedi 9h00 - 12h00 Permanence d'un élu tous les samedis 10h - 12h

> Bibliothèque «Les mots passants» Lundi, mercredi et vendredi 16h-18h30 Samedi 10h -12h30

> 09 72 57 15 58 - biblio@mairie-cerelles.fr

INSCRIPTION

DÉJEUNER

ANCIENS